

## Renseignements généraux

### Qui doit remplir cette demande ?

Vous pouvez présenter une demande de sélection permanente à titre de travailleur qualifié si vous avez l'intention de vous établir au Québec pour y occuper un emploi et que vous remplissez toutes les conditions du programme.

Vous devez présenter une seule demande de sélection permanente à titre de personne requérante principale pour vous-même et y inclure, le cas échéant, votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et vos enfants à charge qui vous accompagnent.

### Marche à suivre

Vous devez remplir les parties 1 et 2 du **Formulaire Demande de sélection permanente – Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – Travailleur étranger temporaire**.

Assurez-vous d'avoir daté et signé tous les formulaires et toutes les déclarations et de conserver une copie de tous les documents que vous soumettez au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère).

Les signatures sur les formulaires, déclarations et documents exigés doivent être manuscrites. Les signatures électroniques suivantes sont aussi acceptées :

- Une signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple, un stylet, un écran tactile ou une souris) ;
- Une signature manuscrite numérisée (par exemple, l'apposition de l'image d'une signature).

Les signatures numériques (générées grâce à un certificat numérique produit au moyen d'un outil spécialisé) ou dactylographiées ne sont pas acceptées.

Les frais d'examen de votre demande ne sont pas remboursables. Pour connaître les frais exigés ainsi que les modes de paiement acceptés, consulter le site Web du Ministère à : <https://www.quebec.ca/immigration/programmes-immigration/programme-experience-quebecoise/presenter-demande#c88224>.

Pour ajouter ou retirer un membre de votre famille qui vous accompagne, veuillez vous référer à la procédure détaillée sur notre site Internet : <https://www.quebec.ca/immigration/travailler-quebec/travailleurs-qualifies/programme-experience-quebecoise/presenter-demande#c88224>.

### Préparez vos documents

Vous trouverez la liste des documents à soumettre dans Arrima en appui à votre demande dans la partie 2 du **Formulaire de demande de sélection permanente – Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – Travailleur étranger temporaire**. Pour chacun des documents exigés, numérisez en couleur les pages d'un même document ensemble, en les sauvegardant en format PDF. Assurez-vous qu'ils demeurent lisibles, complets et exacts.

### Créez un compte dans Arrima

Vous devez vous créer un compte dans Arrima. Si vous en avez déjà un, veuillez vous connecter à celui-ci.

## Présentez votre demande de sélection permanente dans Arrima

Les étapes à suivre sont les suivantes :

1. Ajouter les renseignements concernant les membres de la famille qui vous accompagnent
2. Déposer des documents
3. Effectuer le paiement des frais d'examen de votre demande
4. Soumettre votre dossier

Une fois votre dossier soumis, vous recevrez dans Arrima un message confirmant sa réception. N'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Soumettre », sans quoi le Ministère ne recevra pas votre demande.

---

## Conditions de sélection

Pour qu'un Certificat de sélection du Québec vous soit délivré à titre de travailleur qualifié dans le cadre du PEQ – Travailleur étranger temporaire, vous devez être au Québec à titre de travailleuse ou de travailleur étranger temporaire ou dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse visé par une entente internationale conclue par le Québec ou un accord international conclu par le Canada (p. ex. : permis Vacances-travail, permis Jeunes professionnels ou permis Stage coop international). Vous devez :

- Avoir l'intention de vous établir au Québec pour y occuper un emploi que vous êtes vraisemblablement en mesure d'occuper et qui n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle, directement ou indirectement et qui n'est pas dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 et 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'immigration au Québec;
- Avoir séjourné temporairement au Québec dans le but principal d'y travailler;
- Séjourner légalement au Québec au moment de la présentation de votre demande;
- Avoir occupé un emploi rétribué à temps plein au Québec de catégorie « Formation, études, expérience et responsabilités » FÉER 0, 1, 2 et 3 au sens de la Classification nationale des professions (CNP) au moins 2 ans au cours des 3 ans précédant la date de présentation de votre demande. L'emploi ne doit pas être pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait et ne doit pas être dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 et 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'Immigration;
- Occuper un emploi à temps plein rétribué de catégorie FÉER 0, 1, 2 et 3 au sens de la Classification nationale des professions (CNP) au moment de la présentation de la demande. L'emploi ne doit pas être pour le compte d'une entreprise sur laquelle vous exercez un contrôle juridique ou de fait et ne doit pas être dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 et 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'Immigration, de même que la personne conjointe ou l'époux(-se) et les personnes à charges majeures incluent dans la demande;
- Démontrer votre apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*, de même que la personne conjointe ou l'époux(-se) et les personnes à charges majeures incluent dans la demande;
- Avoir une connaissance du français à l'oral de niveau 7 ou plus de l'Échelle québécoise des niveaux de compétences en français;
- La personne conjointe ou l'époux(-se) qui est inclus(e) dans la demande de sélection doit avoir une connaissance du français oral de niveau 4 ou plus sur l'Échelle québécoise des niveaux de compétences en français;
- Vous engager à subvenir à vos besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux de votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et des enfants à charge inclus dans votre demande de sélection permanente, pour une période minimale de trois mois à compter de la date d'obtention du statut de résident permanent;
- Détenir un passeport valide au moment de la présentation de votre demande;
- Avoir au moins 18 ans;
- Satisfaire à toutes les conditions du programme au moment de la présentation de votre demande.

---

**Si vous étiez titulaire d'un permis de travail ou autrement autorisé(e) à travailler en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (DORS/2002-227) au Québec avant le 22 juillet 2020 et vous séjourniez au Québec le 21 juillet 2020, vous pouvez présenter votre demande de sélection permanente en vertu de ces conditions de sélection :**

- Avoir l'intention de vous établir au Québec pour y occuper un emploi que vous êtes vraisemblablement en mesure d'occuper ;
- Séjourner temporairement au Québec dans le but principal d'y travailler ;
- Vous conformer aux conditions de votre séjour ;
- Être légalement au Québec au moment de la présentation de votre demande ;
- Avoir occupé un emploi rétribué à temps plein au Québec pendant au moins 12 des 24 mois précédant la date de présentation de votre demande ;
- Occuper un emploi à temps plein au Québec au moment de la présentation de votre demande ;
- Démontrer votre apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* ;
- Démontrer une connaissance du français à l'oral de niveau 7 ou plus de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français ;
- Vous engager à subvenir à vos besoins essentiels et, le cas échéant, à ceux de votre époux(-se) ou de votre conjoint(e) de fait et des enfants à charge inclus dans votre demande de sélection permanente, pour une période minimale de trois mois ;
- Détenir un passeport valide au moment de la présentation de votre demande ;
- Avoir au moins 18 ans ;
- Satisfaire à toutes les conditions du programme au moment de la présentation de votre demande.

Si vous êtes titulaire d'un permis de travail à titre de conjoint(e) qui accompagne, vous pouvez faire une demande et être sélectionné(e) si vous vous êtes conformé(e) aux conditions mentionnées ci-haut.

Pour plus de renseignements sur l'immigration au Québec, consultez le site Web du Ministère au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca).

---

## Important

Le Ministère pourra vous convoquer à une entrevue pour vérifier que vous répondez aux conditions de sélection du programme. Vous devez informer les autorités du Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans votre demande dans les 30 jours suivant ce changement.

Notez que les originaux ou copies certifiées conformes des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours du traitement de votre demande, en particulier lors d'une entrevue.

Si votre demande est acceptée, vous devrez maintenir les conditions requises pour la prise de cette décision. Le Ministère peut annuler une décision lorsque les conditions requises pour la prise d'une décision favorable cessent d'exister.

### **Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne***

L'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* doit être présentée au Ministère à la suite de la demande du ministre. Au moment opportun, une communication vous sera acheminée dans votre compte Arrima, vous invitant à faire les démarches nécessaires pour obtenir l'attestation des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. À partir de cette date, vous aurez, conformément au *Règlement sur l'immigration au Québec* (RLRQ, chapitre I-0.2.1, r. 3), 60 jours pour obtenir votre attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises. Selon votre permis de séjour, deux moyens s'offrent à vous, soit réaliser l'évaluation en ligne ou assister à la session d'information *Objectif Intégration*.

Si vous avez un permis d'études ou un permis de travail valide, vous pouvez fournir votre attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises au moment de la présentation de votre demande de sélection permanente.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux pages Web du Ministère :

- Attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises : <https://www.quebec.ca/immigration/obtenir-attestation-valeurs> ;
- *Objectif Intégration* : <https://www.quebec.ca/immigration/installer-integrer/objectif-integration>.

Une fois que vous aurez réussi l'évaluation en ligne ou que vous aurez assisté à la session d'information *Objectif Intégration*, votre attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises sera transmise automatiquement au Ministère.

## Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- **Le document dans la langue d'origine ;**
- **La traduction complète faite par un traducteur reconnu.** Pour connaître les exigences liées aux traductions et la définition de traducteur reconnu, consultez notre site Web au <https://www.quebec.ca/immigration/regles-documents-formats>.

 **Si le document original est rédigé en français ou en anglais, mais qu'il comporte un sceau dans une autre langue, vous devez absolument faire traduire ce sceau.**

## Recours aux services d'une personne rémunérée

Le formulaire et les instructions ont été conçus de manière à permettre aux personnes de remplir leur demande sans aide. Il n'est donc pas nécessaire de recourir aux services d'une personne rémunérée pour entreprendre vos démarches. Si vous décidez de retenir les services d'une personne rémunérée, vous devez savoir que les seules personnes autorisées à être rémunérées pour vous conseiller, vous assister ou vous représenter dans le cadre de votre demande sont :

- Les membres en règle du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec ;
- Les personnes titulaires d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou la Chambre des notaires du Québec ;
- Les consultantes et consultants en immigration reconnus par le Ministère et inscrits au **Registre québécois des consultants en immigration** (<http://www.mifi.gouv.qc.ca/fr/reglementation-consultants/index.html>).

Vous pouvez également vous faire représenter par toute autre personne que celles précédemment énumérées, mais dans ce cas, cette personne ne peut pas être rémunérée.

## Procuration

Si vous souhaitez qu'une personne vous représente auprès du Ministère, cette dernière doit avoir un compte dans Arrima et un mandat de représentation doit être établi entre la personne représentante et vous. Les procurations en format papier ne sont pas acceptées.

---

## Définitions

### *Échelle québécoise des niveaux de compétences en français*

Norme commune utilisée au Québec pour décrire, évaluer et reconnaître les compétences langagières des adultes pour qui le français n'est pas la langue première.

Vous pouvez consulter le contenu de cette échelle sur le site web du ministère de la Langue française à l'adresse suivante : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/publications/referentiel/echelle\\_niveaux\\_competence\\_2023.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/publications/referentiel/echelle_niveaux_competence_2023.pdf).

### Membre de la famille

Par rapport à une personne :

- Son époux(-se) ou son ou sa conjoint(e) de fait ;
- L'enfant à charge de cette personne ou de son époux(-se) ou de son ou sa conjoint(e) de fait et, le cas échéant, l'enfant à charge de cet enfant.

### Époux(-se)

Personne mariée âgée d'au moins 16 ans qui :

- N'était pas, au moment du mariage, mariée à une autre personne ;
- N'est pas le ou la conjoint(e) de fait d'une autre personne alors qu'elle vit séparée de la personne avec qui elle est mariée depuis au moins un an.

## **Conjoint(e) de fait**

Personne âgée d'au moins 16 ans qui est dans l'une des situations suivantes :

- Elle vit maritalement depuis au moins un an avec une personne de sexe différent ou de même sexe âgée d'au moins 16 ans ;
- Elle a une relation maritale depuis au moins un an avec une telle personne, mais qui, étant persécutée ou faisant l'objet de quelque forme de contrôle pénal, ne peut vivre avec elle.

## **Enfant à charge**

Par rapport à une personne, soit l'enfant dont cette personne est le père ou la mère biologique et qui n'a pas été adopté par une personne autre que l'époux(-se) ou le ou la conjoint(e) de fait de l'un de ses parents, soit l'enfant adopté dont cette personne est l'un ou l'autre parent adoptif.

Cet enfant est dans l'une des situations suivantes :

- Il est âgé de moins de 22 ans et n'est pas marié ou conjoint de fait ;
- Il est âgé de 22 ans ou plus et il n'a pas cessé de dépendre, pour l'essentiel, du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents à compter de la date où il a atteint l'âge de 22 ans et il ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental.

L'enfant d'un enfant à charge est inclus dans cette définition.

## **Classification nationale des professions**

La classification nationale des professions (CNP) est un système servant à décrire les professions au Canada et au Québec. Il fournit une description normalisée de chaque profession et la nature du travail qu'elle recouvre (<https://noc.esdc.gc.ca/Accueil/>).

## **Secteurs d'emploi inadmissibles**

L'expérience de travail acquise ou l'emploi occupé dans les secteurs suivants ne sont pas admissibles :

- Prêts sur salaire, encaissement de chèques ou prêts sur gage ;
- Production, distribution ou vente de produits pornographiques ou sexuellement explicites ou services reliés à l'industrie du sexe comme la danse nue ou érotique, les services d'escorte ou les massages érotiques.

Un emploi est dans un secteur inadmissible lorsque l'employeur exploite une entreprise dans ce secteur, que cet emploi y contribue ou non. De même, est dans un secteur inadmissible l'expérience de travail, le stage ou l'exercice d'une profession au sein d'une entreprise dans ce secteur, que ce travail, ce stage ou l'exercice de cette profession y contribue ou non.



## Partie 1

Remplissez toutes les sections ci-dessous en vous reportant aux pages Renseignements généraux, au besoin. Si vous manquez d'espace, utilisez une feuille séparée et inscrivez-y le numéro de la section correspondante.

À l'exception des sections facultatives, tout refus de répondre ou toute omission peut entraîner le rejet de votre demande ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier.

Indiquez vos nom(s) et prénom(s) en caractères d'imprimerie tels qu'ils figurent dans votre passeport.

## 1. Renseignements sur votre identité

Sexe Féminin Masculin

Nom de famille à la naissance Prénom(s)

Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu) Autre(s) nom(s) ou prénom(s) que vous utilisez ou sous lesquels on vous connaît légalement (s'il y a lieu)

N° de passeport Période de validité Date de début (année/mois/jour) Date de fin (année/mois/jour)

Si vous possédez plusieurs passeports, donnez l'information d'un passeport valide.

Citoyenneté Date de naissance (année/mois/jour)

Vous devez indiquer votre adresse courriel personnelle.

## Courriel

## Lieu de naissance

Ville Province ou État Pays ou territoire

Voir la section Définitions dans les Renseignements généraux.

## 2. État matrimonial

Célibataire Marié(e) Conjoint(e) de fait Séparé(e) Divorcé(e) Mariage annulé Veuf(ve)

Avez-vous été marié plusieurs fois? Oui Non

## 3. Adresse du domicile et coordonnées

Déclarez vos lieux de résidence physique durant les cinq dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Numéro et rue	Appartement	Ville	Code postal	Province ou État	Pays ou territoire
1		Aujourd'hui						
2								
3								
4								
5								

Déclarez votre numéro de téléphone :

De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Téléphone du lieu de résidence physique	Téléphone au travail	Autre téléphone
	Aujourd'hui			

Voir la section Définitions dans les Renseignements généraux.

#### ► 4. Époux(-se) ou conjoint(e) de fait (s'il y a lieu)

Vous devez obligatoirement déclarer votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait, qu'il soit ou non inclus dans votre demande de sélection permanente.

##### Identité de votre époux(-se) ou de votre conjoint(e) de fait

Sexe      Féminin      Masculin

Indiquez les nom(s) et prénom(s) tels qu'ils figurent dans le passeport utilisé pour entrer au Canada.

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)
Nom de famille après le mariage (s'il y a lieu)	Autres noms ou prénoms que vous utilisez ou sous lesquels on vous connaît légalement (s'il y a lieu)

Si vous possédez plusieurs passeports, donnez l'information d'un passeport valide.

N° de passeport	Période de validité	Date de début (année/mois/jour)	Date de fin (année/mois/jour)
Citoyenneté	Date de naissance (année/mois/jour)		

Vous devez indiquer son adresse courriel personnelle.

##### ► Courriel

##### Lieu de naissance

Ville	Province ou État	Pays ou territoire
-------	------------------	--------------------

Si vous demandez un Certificat de sélection du Québec pour votre époux(-se) ou pour votre conjoint(e) de fait, vous devez cocher « Oui » et remplir la Déclaration des époux(-se) (p. 14) ou des conjoints(es) de fait (p. 15).

Souhaitez-vous inclure votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait dans votre demande de sélection permanente ?

►      Oui      Non

Adresse du domicile de votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait, si elle diffère de la vôtre

Numéro	Rue	Appartement	Ville
Province ou État	Code postal	Pays ou territoire	
Téléphone au domicile	Téléphone au travail	Autre téléphone	

Voir la section Définitions dans les Renseignements généraux.

#### ► 5. Enfants à charge (s'il y a lieu)

##### Identification de vos enfants à charge

Vous devez obligatoirement déclarer tous vos enfants à charge et indiquer pour chacun d'eux s'ils sont inclus ou non dans votre demande de sélection permanente, qu'ils se trouvent au Québec ou à l'étranger. Utilisez une autre feuille au besoin.

Si vous demandez un Certificat de sélection du Québec pour un enfant, vous devez cocher « Oui ».

Déclarer également les enfants nés au Canada, le cas échéant.

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)	Lien de parenté	Date de naissance (année/mois/jour)	Lieu de naissance (ville/pays ou territoire)	Citoyenneté	Inclus dans votre demande	
						Oui	Non

## 6. Vos expériences de travail au Québec

Avez-vous séjourné au Québec dans le but principal de travailler?      Oui      Non

Actuellement, travaillez-vous à temps plein (min. 30 heures par semaine) au Québec?      Oui      Non

Déclarez vos expériences de travail à temps plein dans les tableaux qui suivent, en commençant par la plus récente, et en suivant le même ordre de présentation (par exemple, les renseignements dans la ligne 1 de chaque tableau correspondent tous à la même expérience). Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire.

Inscrivez, au long et sans abréviation, le nom de l'entreprise qui vous a embauché. ►  
 Dans la colonne « Lieu de travail », indiquez le lieu de l'établissement de votre employeur où votre poste est basé, même si vous travaillez à domicile en tout ou partie.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Nom de l'entreprise	Intitulé de poste	Salaire horaire	Nombre d'heures travaillées par semaine	Lieu de travail (ville et province)
1							
2							
3							
4							
5							

Déclarez les principales tâches accomplies au Québec dans le cadre de vos fonctions.

	Principales tâches accomplies dans vos fonctions	Code FÉER
1		
2		
3		
4		
5		

Est-ce que l'une des expériences de travail que vous déclarez a été obtenue dans une entreprise sur laquelle vous exercez ou avez exercé un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit ?

Oui Non

Si oui, en suivant le même ordre que dans les tableaux précédents, indiquez pour quelle expérience de travail et durant quelle période vous avez exercé ce contrôle et la nature de ce contrôle.

	De (année/mois/jour)	À (année/mois/jour)	Nature du contrôle
1			Juridique De fait
2			Juridique De fait
3			Juridique De fait
4			Juridique De fait
5			Juridique De fait

Avez-vous obtenu une expérience de travail dans une entreprise qui se trouve dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 et 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'immigration au Québec ?

Oui Non

Si oui, en suivant le même ordre que dans les tableaux précédents, veuillez indiquer la ou les expériences de travail obtenues dans une entreprise qui se trouve dans un secteur inadmissible.

	Expérience obtenue dans un secteur inadmissible
1	
2	
3	
4	
5	

## 7. Séjour actuel au Québec du requérant principal et de la personne conjointe

### 7.1 Requérant principal

Actuellement, séjournez-vous au Québec ? Oui Non

Si non, précisez. \_\_\_\_\_

Cochez la case correspondant à votre situation de séjour actuel au Québec.

Travailleuse ou travailleur étranger temporaire

Titulaire d'un permis de travail dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse (ex. : permis Vacances-travail, permis Jeunes professionnels ou permis Stage coop international)

Titulaire d'un visa de visiteur

Titulaire d'un permis de travail à titre de conjoint(e) qui accompagne

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

### 7.2 Personne conjointe

Cochez la case correspondant au statut actuel de séjour au Québec de la personne conjointe au Québec.

Travailleuse ou travailleur étranger temporaire

Titulaire d'un permis de travail dans le cadre d'un programme d'échange jeunesse (ex. : permis Vacances-travail, permis Jeunes professionnels ou permis Stage coop international)

Titulaire d'un visa de visiteur

Titulaire d'un permis de travail à titre de conjoint(e) qui accompagne

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

## 8. Séjours et demandes antérieures

### 8.1 Requérent principal

Déclarez vos demandes antérieures durant les cinq dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

Type de demandes	Programme/permis/visa	Date et lieu de la présentation de la demande	Numéro de la demande	Période couverte, si applicable (année/mois/jours)	Accepté	Refusée	Autres (précisez)
Toute demande auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dans un programme d'immigration visant l'obtention de la <b>résidence permanente</b> .		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
Toute demande auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de <b>séjour temporaire</b> (Programme des étudiants étrangers, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Programme de mobilité internationale, visa de visiteur, autres).		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
Toute demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de <b>sélection permanente</b> (Programme régulier des travailleurs qualifiés, Programmes pilotes d'immigration permanente, Programme de l'expérience québécoise, autres).		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
Toute demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de <b>sélection temporaire</b> (Certificat d'acceptation du Québec pour études, Certificat d'acceptation du Québec travailleur étranger temporaire, autres).		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			

Avez-vous présenté une demande pour être reconnu(e) à titre de personnes réfugiée ou de personne protégée ou pour considérations humanitaires?      Oui      Non

## 8.2 Personne conjointe

Déclarez les demandes antérieures de la personne conjointe durant les cinq dernières années. Au besoin, utilisez une feuille supplémentaire.

Type de demandes	Programme/permis/visa	Date et lieu de la présentation de la demande	Numéro de la demande	Période couverte, si applicable (année/mois/jours)	Accepté	Refusée	Autres (précisez)
Toute demande auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dans un programme d'immigration visant l'obtention de la <b>résidence permanente</b> .		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
Toute demande auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de <b>séjour temporaire</b> (Programme des étudiants étrangers, Programme des travailleurs étrangers temporaires, Programme de mobilité internationale, visa de visiteur, autres).		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
Toute demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de <b>sélection permanente</b> (Programme régulier des travailleurs qualifiés, Programmes pilotes d'immigration permanente, Programme de l'expérience québécoise, autres).		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			
Toute demande auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration de <b>sélection temporaire</b> (Certificat d'acceptation du Québec pour études, Certificat d'acceptation du Québec travailleur étranger temporaire, autres).		Date : Lieu :		De : À :			
		Date : Lieu :		De : À :			

Votre époux, épouse ou conjoint(e) de fait a-t-il présenté une demande pour être reconnu(e) à titre de personnes réfugiée ou de personne protégée ou pou considérations humanitaires ?

Oui Non

## 9. Votre projet d'immigration au Québec

Dans quelle ville ou région du Québec avez-vous l'intention de vous établir ? \_\_\_\_\_

Avez-vous l'intention de continuer d'occuper votre emploi actuel ?      Oui      Non

Si non, veuillez répondre aux questions suivantes :

Avez-vous l'intention d'occuper un emploi au Québec ?      Oui      Non

Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

Quelle profession avez-vous l'intention d'occuper au Québec ? \_\_\_\_\_

Vous devez déclarer tout contrôle juridique ou de fait, direct ou indirect, de quelque manière que soit que vous exercez sur cette entreprise.

► Avez-vous l'intention d'occuper cet emploi dans une entreprise sur laquelle vous exercez ou exercerez un contrôle ?      Oui      Non

Si oui, indiquez la dénomination sociale de l'entreprise \_\_\_\_\_ et indiquez son numéro d'entreprise du Québec ou numéro d'entreprise de Corporations Canada \_\_\_\_\_

Est-ce que l'emploi que vous avez l'intention d'occuper est dans un secteur inadmissible visé aux articles 1 et 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'immigration au Québec ?      Oui      Non

Aucun traitement prioritaire ou particulier n'est accordé lorsque vous retenez les services d'une personne rémunérée.

## ► 10. Personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

Avez-vous recours à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente ?      Oui      Non

Vous devez identifier la personne en cochant la case appropriée et en inscrivant les renseignements demandés.

► Si oui, s'agit-il

- |  |     |     |
|--|-----|-----|
| • D'un(e) avocat(e) membre du Barreau du Québec ?  | Oui | Non |
| • D'un(e) notaire membre de la Chambre des notaires du Québec ?  | Oui | Non |
| • D'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec ? | Oui | Non |
| • D'un(e) consultant(e) en immigration ?   | Oui | Non |
| • D'une autre personne rémunérée ?   | Oui | Non |

S'il s'agit d'un(e) consultant(e) en immigration ou d'une autre personne rémunérée, indiquez ses nom, prénom(s) et numéro d'inscription tels qu'ils apparaissent au Registre québécois des consultants en immigration.

\_\_\_\_\_

Nom      Prénom(s)

\_\_\_\_\_

Numéro d'inscription

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

Vous pouvez consulter la description détaillée des niveaux dans l'*Échelle québécoise des niveaux de compétences en français* en production et en compréhension orales :  
[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/publications/referentiel/echelle\\_niveaux\\_competence\\_2023.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/publications/referentiel/echelle_niveaux_competence_2023.pdf).

## ► 11. Déclaration sur la connaissance du français oral de la personne requérante principale

Je déclare que je peux comprendre sans aide l'essentiel de conversations, de productions culturelles et de présentations quand :

- Le sujet est d'intérêt général ou spécifique ;
- Le contenu est concret ou parfois abstrait ;
- La situation est parfois formelle ;
- Le contexte est parfois exigeant.

Je peux comprendre lorsque le message est communiqué au moyen :

- De phrases parfois complexes ;
- D'un vocabulaire varié.

**Par exemple, je peux comprendre :**

- Les informations communiquées dans une présentation sur une région du Québec ;
- Une pièce de théâtre comique ;
- Les explications d'un conseiller sur les avantages et les inconvénients d'un produit financier.

Je déclare que je peux participer à des conversations ou faire des présentations quand :

- Le sujet est d'intérêt général ou spécifique ;
- Le contenu est concret ;
- La situation est parfois formelle ;
- Le contexte est parfois exigeant.

Je sais communiquer au moyen :

- De phrases parfois complexes ;
- D'un vocabulaire varié.

**Par exemple, je peux :**

- Présenter des informations sur mon expérience professionnelle et ma formation ;
- Expliquer les avantages et les inconvénients de deux situations (ex. travail à distance ou travail en présentiel) ;
- Résumer l'histoire du dernier film que j'ai vu.

**Je comprends que :**

- Ces descriptions correspondent au niveau 7 en production orale de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, et je déclare que mes compétences en français atteignent ce niveau ;
- Le Ministère peut exiger à tout moment de vérifier ou d'évaluer ma connaissance du français oral lors d'une entrevue ;
- Le résultat de l'examen de la ministre détermine si ma connaissance du français oral répond à la condition de sélection relative à la connaissance du français oral ;
- Je dois maintenir ce niveau sans quoi le Ministère pourrait, selon le cas, refuser ou rejeter ma demande ou annuler sa décision de me sélectionner.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

## ► 12. Déclaration sur la connaissance du français oral de la personne conjointe ou de l'époux(-se)

Je déclare que je peux comprendre le sens général de conversations brèves quand :

- Le sujet est factuel et concret;
- La situation est courante et prévisible (déroulement routinier et facile à anticiper);
- Le contexte est facilité parfois par des indices visuels;
- La personne interlocutrice m'aide occasionnellement.

Je peux comprendre lorsque le message est communiqué au moyen :

- De phrases simples;
- D'un vocabulaire usuel.

**Par exemple, je peux :**

- Réagir adéquatement à la demande d'un ami concernant mon emploi du temps;
- Comprendre des renseignements sur un logement à louer;
- Suivre des consignes pour activer la messagerie vocale de mon cellulaire.

Je déclare que je peux demander ou fournir des renseignements et participer à des conversations brèves quand :

- Le sujet est factuel et concret;
- La situation est courante et prévisible (déroulement routinier et facile à anticiper);
- La personne interlocutrice m'aide occasionnellement.

Je sais communiquer au moyen :

- De phrases simples;
- D'un vocabulaire usuel.

**Par exemple, je peux :**

- Formuler des demandes simples de renseignements à la banque ou lors de la visite d'un logement;
- Raconter brièvement mes vacances à un ami;
- Expliquer la cause de mon retard au travail.

**Je comprends que :**

- Ces descriptions correspondent au niveau 4 en compréhension et en production orale de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, et je déclare que mes compétences en français atteignent ce niveau;
- Le Ministère peut exiger à tout moment de vérifier ou d'évaluer ma connaissance du français oral lors d'une entrevue;
- Le résultat de l'examen du Ministère détermine si ma connaissance du français oral répond à la condition de sélection relative à la connaissance du français oral;
- Je dois maintenir ce niveau sans quoi le Ministère pourrait, selon le cas, refuser ou rejeter ma demande ou annuler sa décision de me sélectionner.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_|\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne conjointe ou de l'époux(-se) inclus(e) dans la demande

### ► 13. Déclaration sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*

Le Québec est une nation démocratique francophone qui accueille des personnes immigrantes venues du monde entier. Ces personnes enrichissent le Québec grâce à leurs aspirations, leurs compétences, leur savoir-faire et ainsi contribuent au développement de leur collectivité.

Au Québec, toute personne doit respecter les lois. Chaque Québécoise et chaque Québécois jouit des droits et libertés reconnus par la *Charte des droits et libertés de la personne* et d'autres lois, lesquels expriment les valeurs propres à la société québécoise.

L'Assemblée nationale du Québec a adopté, en 2019, la *Loi sur la laïcité de l'État* afin d'affirmer que l'État du Québec est laïque.

La société québécoise est aussi régie par la *Charte de la langue française* qui fait du français la langue de l'État et de la loi ainsi que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

L'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* constitue une première étape vers une intégration réussie des personnes immigrantes. Les principales valeurs qui fondent la société québécoise sont les suivantes :

- Au Québec, les femmes et les hommes sont égaux;
- Le Québec est une société libre et démocratique;
- Le Québec est une société laïque;
- Le Québec est une société francophone;
- Le Québec est une société basée sur la primauté du droit;
- Le Québec est une société où l'exercice des droits et libertés de la personne doit se faire dans le respect de ceux d'autrui et du bien-être général;
- Le Québec est une société pluraliste.

Le Québec s'engage à appuyer et à accompagner les personnes immigrantes dans leur intégration pour favoriser leur pleine participation, en français, à la société québécoise. Les personnes immigrantes s'engagent à acquérir les compétences nécessaires pour participer à la société québécoise, notamment à apprendre la langue française et à en faire usage dans la sphère publique, à connaître et à respecter les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* et à participer au rayonnement de la culture québécoise et à la vitalité de sa langue officielle.

#### DÉCLARATION

**JE COMPRENDS** la portée et la signification de ce qui précède et

**J'ACCEPTE** de respecter les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne*,

**JE DÉCLARE** vouloir vivre au Québec dans le cadre et le respect de ses valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la *Charte des droits et libertés de la personne* ainsi que vouloir apprendre le français, si je ne le parle pas déjà.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature de la personne requérante principale	Date (année/mois/jour)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature de l'époux(-se) ou de la personne conjointe de fait	Date (année/mois/jour)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus	Date (année/mois/jour)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus	Date (année/mois/jour)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature de l'enfant à charge de 18 ans ou plus	Date (année/mois/jour)

## 14. Protection de vos renseignements personnels

### Utilisation de vos renseignements personnels

Les renseignements personnels collectés dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande de sélection permanente. Il est possible que nous utilisions vos renseignements personnels à des fins d'étude, de recherche, de production de statistiques ainsi que pour l'évaluation de programme ou de la qualité des services. Nous pourrions aussi les utiliser pour vous communiquer de l'information concernant nos programmes ou toute information pertinente à votre demande.

### Protection de vos renseignements personnels

Vos renseignements personnels seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés au traitement de vos renseignements personnels et que nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la protection de ceux-ci. Pour plus de détails à ce sujet, vous pouvez consulter la section [protection des renseignements personnels](#) sur le site Québec.ca.

Vos renseignements personnels seront conservés conformément à notre calendrier de conservation.

### Conséquences de votre refus de répondre à la demande

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de *collecte et utilisation* de vos renseignements personnels, nous pourrions refuser de traiter votre demande de sélection permanente.

### Conséquences de retrait de consentement

Notez qu'étant donné que cette demande est obligatoire, il ne vous sera pas possible de retirer votre consentement à moins que vous soyez sur le territoire de l'Union européenne.

### Vos droits en lien avec vos renseignements personnels

Vous avez le droit d'être informé(e) des renseignements personnels que nous détenons sur vous, de vous les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Si vous êtes sur le territoire de l'Union européenne, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos renseignements personnels ou de demander la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels au sein du Ministère. Pour savoir comment faire, consultez notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information>.

Si vous pensez que l'utilisation de vos renseignements personnels n'est pas conforme à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous pouvez porter plainte à la Commission d'accès à l'information du Québec.

### Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

**J'ai lu cette section sur la protection des renseignements personnels et je consens à la collecte et à l'utilisation de mes renseignements personnels.**

### Aide pour comprendre la portée du consentement

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, il est possible de communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au [514 864-9191](tel:514-864-9191) de la région de Montréal ou de l'extérieur du Québec et au [1 877 864-9191](tel:1-877-864-9191) d'ailleurs au Québec (sans frais).

### Communication des renseignements personnels

Les renseignements personnels fournis dans la demande pourront être communiqués à un organisme public du Québec, du Canada et de l'étranger, un établissement d'enseignement, un employeur, une institution financière, une organisation spécialisée dans la vérification des antécédents des personnes afin d'apprécier et de vérifier la véracité des faits contenus dans vos déclarations.

**J'ai lu cette section sur la communication de mes renseignements personnels et je comprends les modalités qui y sont associées.**

## ► 15. Déclaration de la personne requérante principale

### Je déclare :

- Que les renseignements contenus dans la présente demande et, le cas échéant, les documents annexés sont véridiques, complets et exacts et que j'aviserai le Ministère de tout changement aux réponses indiquées dans cette demande dans les 30 jours suivant ce changement;
- Vouloir m'établir au Québec à titre de travailleur qualifié pour occuper un emploi que je suis vraisemblablement en mesure d'occuper et qui n'est pas pour le compte d'une entreprise sur laquelle j'exerce un contrôle juridique ou de fait, directement ou indirectement, ni dans un secteur visé aux articles 1 et 2 de l'Annexe E du Règlement sur l'immigration au Québec;
- Accepter les charges financières liées à mon établissement et, le cas échéant, à celles de mon époux(-se) ou de mon conjoint ou ma conjointe de fait et des enfants à charge inclus dans ma demande de sélection permanente.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'avis sur la protection des renseignements personnels à la section précédente.

### Je comprends que le Ministère peut :

- Rejeter toute demande d'une personne si elle ou son époux(-se) ou conjoint(e) de fait inclus dans la demande n'a pas respecté une condition imposée en vertu du *Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés* (DORS/2002-227) alors qu'elle séjournait au Québec dans les cinq ans précédant l'examen de la demande;
- Rejeter toute demande d'une personne si elle ou son époux(-se) ou conjoint(e) de fait inclus dans la demande n'a pas respecté une obligation lui incombant en vertu de l'article 8, 13, 14 ou 15 du *Règlement sur l'immigration au Québec* (RLRQ, chapitre I.0.2.1, r. 3) dans les cinq ans précédant l'examen de la demande;
- Vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et, dans l'éventualité où je communiquerais au Ministère un renseignement que je sais ou que j'aurais dû savoir être faux ou trompeur relativement à une demande de sélection, comprendre que je commets une infraction à la *Loi sur l'immigration au Québec* et que je suis passible d'une amende;
- Rejeter toute demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou pour motif d'intérêt public;
- Refuser d'examiner ou rejeter une demande de la part d'une personne qui a fourni, depuis cinq ans ou moins, un renseignement ou un document faux ou trompeur ou qui a fait l'objet d'une décision prise pour un motif d'intérêt public;
- Annuler une décision si elle a été prise sur la foi d'une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur, si elle a été prise par erreur ou si les conditions requises pour la prise d'une décision favorable ont cessé d'exister ou si l'intérêt public l'exige;
- Me convoquer à une entrevue afin que je lui démontre la véracité des faits contenus dans mes déclarations, que je lui fournisse tout renseignement ou document qu'il juge pertinent ou afin d'établir l'authenticité, l'intégrité ou la validité des documents contenus dans ma demande.

En foi de quoi, j'ai signé à

_____	_____	_____
Ville	Pays ou territoire	Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale



## 17. Barèmes en vigueur

Les barèmes en vigueur se trouvent à l'adresse suivante : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/formulaires/fr/bareme\\_autonomie\\_financiere\\_programmes\\_immigration.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/formulaires/fr/bareme_autonomie_financiere_programmes_immigration.pdf).

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

## 18. Déclaration de l'époux(-se)

### Déclaration de la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que je suis l'époux(-se)  
Prénom et nom de famille

de \_\_\_\_\_.  
Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Au moment de mon mariage avec cette personne, j'étais l'époux(-se) d'une autre personne.

Oui Non J'ai un(e) conjoint(e) et je vis séparé(e) de mon époux(-se) depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

### Déclaration de l'époux(-se) qui accompagne la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que je suis l'époux(-se)  
Prénom et nom de famille

de \_\_\_\_\_.  
Prénom et nom de famille

Veillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Au moment de mon mariage avec cette personne, j'étais l'époux(-se) d'une autre personne.

Oui Non J'ai un(e) conjoint(e) et je vis séparé(e) de mon époux(-se) depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de l'époux(-se) inclus(e) dans cette demande

N'oubliez pas de lire, de signer et de dater cette déclaration.

## 19. Déclaration de la personne conjointe de fait

### Déclaration de la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que  
Prénom et nom de famille

► Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Je vis maritalement et cohabite avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

Oui Non J'ai une relation maritale avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_, mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne  
Date (année/mois/jour)  
pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne requérante principale

### Déclaration du ou de la conjoint(e) de fait qui accompagne la personne requérante principale

Je, \_\_\_\_\_, déclare que  
Prénom et nom de famille

► Veuillez indiquer si l'énoncé correspond à votre situation.

Oui Non Je vis maritalement et cohabite avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_.  
Date (année/mois/jour)

Oui Non J'ai une relation maritale avec \_\_\_\_\_  
Prénom et nom de famille  
depuis le \_\_\_\_\_, mais, étant l'objet de persécution ou de contrôle pénal, nous ne  
Date (année/mois/jour)  
pouvons cohabiter.

En foi de quoi, j'ai signé à

\_\_\_\_\_  
Ville Pays ou territoire Date (année/mois/jour)

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne conjointe de fait incluse dans cette demande

Partie 2

Cochez la case correspondant à chacun des documents que vous soumettez. Vous devez obligatoirement joindre cette liste remplie à votre demande de sélection permanente, fournir tous les documents demandé et les déposer dans Arrima, sans quoi votre demande sera rejetée.

- Les originaux des documents que vous soumettez peuvent être exigés en tout temps au cours de l'examen de votre demande.
- Pour chacun des documents exigés, numérisez en couleur les pages d'un même document ensemble, en les sauvegardant en format PDF. Assurez-vous qu'ils demeurent lisibles, complets et exacts.
- Tous les documents déposés doivent être en français ou en anglais ou être accompagnés d'une traduction en français ou en anglais effectuée et signée par un traducteur reconnu.
- Les signatures sur les formulaires, déclarations et documents exigés doivent être manuscrites. Les signatures électroniques suivantes sont aussi acceptées :
  - une signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple, un stylet, un écran tactile ou une souris),
  - une signature manuscrite numérisée (par exemple, l'apposition de l'image d'une signature) ;
- Les signatures numériques (générées grâce à un certificat numérique produit au moyen d'un outil spécialisé) ou dactylographiées ne sont pas acceptées.

Formulaires et déclarations

Le formulaire de demande (parties 1 et 2), les déclarations et le Contrat d'autonomie financière doivent être dûment remplis, datés et signés. ►

Votre époux(-se) ou votre conjoint(e) de fait et vos enfants à charge de 18 ans et plus doivent aussi signer et dater cette déclaration. Vous devez inclure vos enfants nés au Canada, le cas échéant. ►

Vous et votre conjoint(e) devez signer la même déclaration. ►

Demande de sélection permanente		Document requis
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Formulaire de demande de sélection permanente PEQ – Travailleur étranger temporaire (A-0520-IF) y compris :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>– la Déclaration sur la connaissance du français oral de la personne requérante principale signée et datée,</li> <li>– la Déclaration sur la connaissance du français oral de l'époux(-se) ou de la personne conjointe de fait, signée et datée, le cas échéant,</li> <li>– la Déclaration sur les valeurs démocratiques et les valeurs québécoises exprimées par la <i>Charte des droits et libertés de la personne</i>, signée et datée,</li> <li>– la Déclaration de la personne requérante principale, remplie et signée,</li> <li>– le Contrat d'autonomie financière, rempli et signé,</li> <li>– la Déclaration des époux(-ses) ou la Déclaration des conjoint(e)s de fait, le cas échéant, remplie et signée,</li> <li>– la Déclaration d'une personne candidate exerçant une profession réglementée (A-0527-JF), le cas échéant,</li> <li>– la Déclaration d'une personne candidate exerçant la profession d'enseignante ou d'enseignant au préscolaire, au primaire ou au secondaire (A-0527-IF), le cas échéant,</li> <li>– la Déclaration d'un médecin diplômé hors du Canada ou des États-Unis (A-0527-KF), le cas échéant,</li> <li>– la Déclaration de consentement – Immigration permanente d'un enfant mineur accompagné d'un seul parent (ME-0032-2309), le cas échéant.</li> </ul> </li> </ul>	

Autorisation spéciale

*Si cette section ne s'applique pas à votre situation, passez à la section suivante.*

Si la personne qui vous représente n'est pas membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, vous devez fournir ce document. ►

Autorisation spéciale		Document requis
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisation spéciale du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec, s'il y a lieu</li> </ul>	

## Pièces justificatives

Identité et état civil	Document requis
<p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pages de votre passeport valide et de celui de chacun des membres de votre famille inclus dans votre demande, indiquant l'identité, la date de délivrance et d'expiration du passeport ainsi que toute modification apportée à ces renseignements</li> <li>• Acte ou Certificat de naissance émis par l'État civil pour vous ou votre conjoint(e) ou époux(se) inclus(e) dans la demande</li> </ul>	
<p>4</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous vos permis de travail ou d'études, y compris les demandes de prolongation de séjour, délivrés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et photocopie de vos Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) au cours des trois dernières années, précédant la date de présentation de votre demande</li> <li>• Si cela s'applique à votre situation, votre permis de travail délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et photocopie de votre Certificat d'acceptation du Québec qui étaient valides au 21 juillet 2020 ainsi que des documents qui démontrent que vous séjourniez au Québec le 21 juillet 2020 (preuve d'adresse : par exemple, facture d'électricité, relevé de taxes, preuves de transactions financières, etc.)</li> </ul>	
<p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte ou Certificat de mariage délivré par l'État civil</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte ou Certificat ou jugement de divorce ou d'annulation de mariage</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte ou Certificat de décès de votre conjoint(e)</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pages du passeport du parent non accompagnant ou preuve d'une pièce d'identité officielle du pays de résidence, indiquant son identité</li> </ul>	
<p>6</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins trois preuves distinctes de vie maritale (de moins de trois ans précédant la date de présentation de la demande) attestant votre statut de conjoint(e) de fait depuis au moins un an, ou d'époux(-se), depuis au moins un an, sur lesquelles figurent votre nom et le nom de votre conjoint(e) ou époux(-se), parmi les documents admissibles suivants :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– hypothèque, acte de vente, acte d'achat ou contrat de location d'un logement (bail), Relevé 31(RL31),</li> <li>– relevés de compte bancaire commun,</li> <li>– factures communes de services publics (électricité, gaz, assurances, téléphone ou service Internet),</li> <li>– photographies du mariage démontrant la présence des deux époux, ou photographies de vie commune,</li> <li>– déclaration de revenus d'imposition signée.</li> </ul> </li> </ul>	

Vous devez fournir un ► document qui atteste votre état matrimonial actuel.

Enfant(s) à charge inclu(s) dans votre demande		Document requis
7	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte ou Certificat de naissance délivré par l'État civil</li> <li>• Jugement d'adoption plénière d'un tribunal légalement constitué et ayant compétences en la matière (qui crée un nouveau lien de filiation et met fin au lien de filiation préexistant) de chaque enfant inclus dans votre demande, s'il y a lieu.</li> </ul>	

Enfant(s) âgé(s) de moins de 18 ans qui vous accompagne(nt) en l'absence de l'autre parent		Document requis
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration de consentement – Immigration permanente d'un enfant mineur accompagné d'un seul parent (ME-0032-2309) remplie et signée : <a href="https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/formulaires/fr/FOR_Declaration_consentement_ME-0032-2309.pdf">https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/formulaires/fr/FOR_Declaration_consentement_ME-0032-2309.pdf</a></li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical ou un jugement d'un tribunal légalement constitué et ayant compétence en la matière, indiquant que le parent ou la ou le titulaire de l'autorité parentale qui n'accompagne pas n'est pas apte à consentir</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acte ou Certificat de décès du parent ou de la personne titulaire de l'autorité parentale qui n'accompagne pas émis par l'État civil</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement d'un tribunal légalement constitué et ayant compétence en la matière, prononçant la déchéance de l'autorité parentale du parent ou de la personne titulaire de l'autorité parentale qui n'accompagne pas.</li> </ul>	

Pour toute autre circonstance où le parent ou la ou le titulaire de l'autorité parentale non-accompagnateur n'est pas en mesure de fournir son consentement, vous devez fournir un document explicatif avec une preuve à l'appui. ►

Enfant(s) à charge âgé(s) de 22 ans ou plus qui vous accompagne(nt)		Document requis
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical officiel attestant l'incapacité physique ou psychologique de l'enfant à charge de 22 ans ou plus qui démontre que cet enfant n'a pas cessé de dépendre du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents et qu'il ne peut subvenir à ses besoins en raison de son état physique ou mental depuis l'âge de 22 ans.</li> </ul>	

► Le résultat d'un test ou le diplôme de français sont des documents délivrés par des fournisseurs d'évaluation ou des institutions d'enseignement qui permettent d'évaluer la connaissance du français. Ces documents doivent présenter les résultats obtenus en compréhension orale et en production orale et indiquer l'atteinte d'un niveau de compétence égal ou supérieur au niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétences en français*.

- 10
- Attestation de résultats d'un test de français ou d'un diplôme accepté par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, datés de deux ans ou moins ans lors de la présentation de la demande. :
    - Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ),
    - Test de connaissance du français pour le Québec (TCF-Québec),
    - Test de connaissance du français pour le Canada (TCF-Canada),
    - Test d'évaluation du français pour le Canada (TEF-Canada),
    - Test de connaissance du français (TCF),
    - Test d'évaluation du français (TEF),
    - Diplôme d'études en langue française (DELF),
    - Diplôme approfondi de langue française (DALF).

OU

- Relevés de notes attestant la réussite d'au moins trois années d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein, effectuées **entièrement** en français (y compris le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat, le cas échéant).

ET

- Lorsque la langue d'enseignement nationale n'est pas exclusivement le français, vous devez présenter une attestation délivrée par l'établissement d'enseignement émetteur confirmant que les cours ont été suivis en français.

OU

- Relevés de notes attestant la réussite d'un cours de français de niveau intermédiaire avancé suivi dans un établissement d'enseignement du Québec au Québec. Vous pouvez appuyer votre déclaration sur la connaissance du français oral avec ce relevé de notes seulement si vous aviez réussi le cours, si vous le suiviez ou y étiez inscrit en date du 21 juillet 2020.

OU

► Les documents doivent être délivrés par l'**ordre professionnel** du Québec.

- Document attestant que vous avez satisfait aux exigences linguistiques d'un ordre professionnel :
  - permis régulier d'exercice d'un ordre professionnel au Québec, valide ou échu depuis deux ans ou moins,
  - attestation de réussite à l'examen de l'Office québécois de la langue française en vue de l'obtention d'un permis régulier d'exercice datant de deux ans ou moins.

► Le résultat d'un test ou le diplôme de français sont des documents délivrés par des fournisseurs d'évaluation ou des institutions d'enseignement qui permettent d'évaluer la connaissance du français. Ces documents doivent présenter les résultats obtenus en compréhension orale et en production orale et indiquer l'atteinte d'un niveau de compétence égal ou supérieur au niveau 4 de l'Échelle québécoise des niveaux de compétences en français ou son équivalent.

► Les documents doivent être délivrés par le **bureau du registraire**. Les seuls cours admissibles sont ceux indiqués à l'adresse <https://www.quebec.ca/immigration/programmes-immigration/programme-experience-quebecoise/conditions-selection/connaissance-francais>.  
► Veuillez soumettre la preuve d'inscription avec la date du début du cours.

► Les documents doivent être délivrés par l'**ordre professionnel** du Québec.

- 11
- Attestation de résultats d'un test de français ou d'un diplôme accepté par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, datés de deux ans ou moins lors de la présentation de la demande. :
    - Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ),
    - Test de connaissance du français pour le Québec (TCF-Québec),
    - Test de connaissance du français pour le Canada (TCF-Canada),
    - Test d'évaluation du français pour le Canada (TEF-Canada),
    - Test de connaissance du français (TCF),
    - Test d'évaluation du français (TEF),
    - Diplôme d'études en langue française (DELF),
    - Diplôme approfondi de langue française (DALF).
- OU**
- Relevés de notes attestant la réussite d'au moins trois années d'études secondaires ou postsecondaires à temps plein, effectuées **entièrement** en français (y compris le mémoire de maîtrise et la thèse de doctorat, le cas échéant).
- ET**
- Lorsque la langue d'enseignement nationale n'est pas exclusivement le français, vous devez présenter une attestation délivrée par l'établissement d'enseignement émetteur confirmant que les cours ont été suivis en français.
- OU**
- Relevés de notes attestant la réussite d'un cours de français de niveau intermédiaire avancé suivi dans un établissement d'enseignement du Québec au Québec. Vous pouvez appuyer votre déclaration sur la connaissance du français oral avec ces relevés de notes seulement si vous aviez réussi le cours, si vous le suiviez ou y étiez inscrit en date du 21 juillet 2020.
- OU**
- Document attestant que vous avez satisfait aux exigences linguistiques d'un ordre professionnel :
    - permis régulier d'exercice d'un ordre professionnel au Québec (valide, ou échu depuis deux ans ou moins),
    - attestation de réussite à l'examen de l'Office québécois de la langue française en vue de l'obtention d'un permis régulier d'exercice (datant de deux ans ou moins).

## Expérience de travail au Québec

Pour chaque emploi rétribué occupé à temps plein au Québec au cours des deux ou trois dernières années, selon votre situation, précédant la date de présentation de votre demande, vous devez fournir :

Document requis

12	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous les permis de travail, y compris les demandes de prolongation des permis de séjour, délivrés au cours des deux ou trois dernières années, selon votre situation, précédant votre demande</li><li>• La preuve de statut légal de séjour autorisé au Québec, incluant vos demandes de prolongation, le cas échéant.</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p>	
13	<ul style="list-style-type: none"><li>• Attestation de travail au Québec Chaque attestation de travail doit être produite sur le papier à en-tête de l'entreprise et doit contenir les renseignements suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>– le titre de l'emploi,</li><li>– la durée et le lieu de l'emploi (date de début et date de fin de l'emploi),</li><li>– le nombre d'heures travaillées par semaine ainsi que le salaire,</li><li>– les postes que vous avez occupés ainsi que la période au cours de laquelle vous avez occupé chaque poste (date de début et date de fin),</li><li>– les principales tâches et responsabilités,</li><li>– les coordonnées de l'employeur (y compris le numéro de téléphone),</li><li>– la signature manuscrite de votre supérieur(e) immédiat(e) ou de l'agent(e) du personnel de l'entreprise, l'inscription de son nom en caractères d'imprimerie et la date de la signature.</li></ul></li></ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p>	
14	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins trois relevés de salaire pour chaque année d'expérience professionnelle :<ul style="list-style-type: none"><li>– un relevé au début de l'emploi,</li><li>– un relevé à la mi-parcours,</li><li>– le dernier relevé délivré par votre employeur avant la présentation de votre demande,</li></ul></li></ul> <p style="text-align: center;"><b>ET</b></p>	
15	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour chaque expérience professionnelle :<ul style="list-style-type: none"><li>– relevé 1 et T4 pour chaque année fiscale.</li></ul></li><li>• Relevé d'emploi (Service Canada) soumis par l'employeur pour chaque expérience professionnelle ayant connue une fin d'emploi au Québec.</li></ul>	

▶ Un emploi exercé sur une base de 30 heures ou plus par semaine est considéré comme une expérience professionnelle à temps plein.  
L'attestation de travail de l'emploi que vous occupez présentement doit être datée de moins d'un mois à la date de la présentation de votre demande.  
La signature doit être manuscrite. Les signatures électroniques ne sont pas acceptées.  
Les contrats de travail et les promesses d'emploi ne sont pas acceptés.

## Permis de séjour pour votre conjoint(e) ou votre époux(-se) qui vous accompagne

Document requis

16	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tous vos permis de séjour valides (CAQ, permis d'études, permis de travail, visa de visiteurs, autres), y compris les demandes de prolongation des permis de séjour, délivrés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) depuis les cinq dernières années.</li></ul>	
----	--	--

▶ Vous devez nous présenter la preuve de statut légal de séjour autorisé au Québec, le cas échéant.

## Paiement des frais d'examen de votre demande



Le traitement de votre demande ne débutera qu'au moment où nous aurons reçu le paiement des frais exigés. Si le paiement n'a pas été joint à votre demande ou s'il est insuffisant, votre demande sera considérée irrecevable et votre dossier sera fermé.